

N°1588 - Directeur-trice Nature en Ville

Date d'impression : 17/09/2024
Collectivité : Mairie de Lille

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Poste à pourvoir : N°1588 - Directeur-trice Nature en Ville
Type de poste : Permanent
Type d'emploi : Permanent
Référence du poste : PERM/05889
Date de recrutement souhaitée : 01/12/2024

Pôle : Qualité Et Développement De La Ville
Direction : Gestion espace public - Cadre de Vie
Service : Parcs et Jardins
Filière(s) : Administrative, Technique
Catégorie(s) : A
Cadre(s) d'emploi(s) : Attachés Territoriaux, Administrateurs Territoriaux, Ingénieurs territoriaux
Grade(s) : Directeur Territorial, Administrateur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe, Ingénieur, Attaches terr. hors classe, Attaché Territorial, Attaché principal
Famille métier : Management
Métier : Management pilotage
Temps de travail : Temps complet

PROFIL DE POSTE

Nom du profil de poste : N°1588 - Directeur-trice Nature en Ville
Finalité du poste :

Au cœur des enjeux de la ville de demain, la direction de la Nature en Ville participe au développement de la végétalisation du territoire et a la responsabilité de la gestion des 350 hectares de nature présents sur le territoire lillois. Elle compte également plusieurs équipements dédiés à l'éducation, à la nature et à la biodiversité dont le parc zoologique (conservation ex-situ de la faune sauvage), le jardin des plantes (pôle botanique), la ferme pédagogique (pôle agriculture urbaine), le rucher école et le verger d'arboriculture fruitière. A ces espaces bien identifiés s'ajoutent tous les espaces de nature de la Ville qui sont potentiellement autant de support d'éducation à la nature et de vivre ensemble : Citadelle, jardins familiaux, espaces investis par les habitants dans le cadre du permis de végétaliser, jardins d'écoles, etc.

Placé sous la responsabilité du DGA CVMP, le directeur de la Nature en Ville a en charge le développement et la mise en cohérence des politiques de gestion des espaces de nature à l'échelle du territoire de la Ville de Lille, il participe activement au développement de la stratégie de végétalisation de la ville sous toutes ses formes et à la sensibilisation des publics à la nature et à l'environnement.

La Direction Nature En Ville (NEV) porte l'enjeu de préservation de la biodiversité à l'échelle communal et sur des dossiers transversaux pour qu'il soit décliné sur les espaces gérés par la NEV et sur les espaces privés par l'intermédiaire des outils de programmation urbaine (PLU, PSMV). La NEV alimente également les données et indicateurs indispensables aux projets stratégiques tels que le plan climat ou la candidature au concours Green Capital ou Capitale française de la biodiversité (Lille, Capitale de la Biodiversité 2021).

Dimension et moyens :

Effectif théorique de 190 agents répartis en 6 services :

Jardin des Plantes et Production Florale, Politique de l'Arbre et Déminéralisation, Maintenance des espaces paysagers et des Equipements, Initiative et vie au jardin, Parc zoologique, Ecologie Urbaine et Condition Animale.

BP 2021 : section de fonctionnement : 4 100 000 € (dépenses) et 1 113 000 € (recettes)

BP 2021 : section d'investissement : 1 800 000 €

Niveau de diplôme souhaité :

Conditions d'exercice :

- Travail au bureau et sur le terrain
- Adresse du lieu de travail : 1, rue d'Armentières – LILLE
- Flexibilité des horaires
- Forte disponibilité

Fonction(s) de rattachement :

DGA - Pôle Cadre de Vie, Mobilité et Patrimoine

Fonction(s) encadrées :

Ensemble des agents de la direction Nature en Ville (190 Agents)

Mission(s) :

Domaines d'intervention / Responsabilités et Résultats attendus :

Définition et mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces de nature en ville

Pour répondre aux enjeux en matière de paysage, d'environnement et particulièrement de biodiversité, de santé, le/la Directeur/trice de la Nature en Ville participe activement à l'élaboration de documents stratégiques visant à définir des orientations sur le moyen long terme en matière de végétalisation de la ville.

D'une vision macro, ce travail doit aboutir à la définition de principes d'intervention à l'échelle de chaque rue tout en prenant en compte les autres usages et les contraintes de gestion.

Gestion du patrimoine

- Gestion des espaces de nature (350ha environ) : assurer la gestion par régie ou par entreprise des différents espaces en adaptant les modes de gestion à la typologie, aux usages et aux ressources disponibles tout en développant les principes de gestion différenciée,

- Gestion du patrimoine arboré (40 000 arbres environ). Garantir la sécurité des usagers et développer des modalités de gestion plus respectueuses des arbres, concevoir et mettre en œuvre un plan de remplacement et de développement de l'arbre en ville avec notamment la poursuite de la mise en œuvre du plan ARBRES et de son objectif de plantation de 20 000 arbres dans le mandat,

- Fleurissement : optimiser le fonctionnement des serres de production (+ de 200 000 plants produits chaque année) au service de l'embellissement de la ville, questionner la stratégie de fleurissement de la direction (relocalisation, emploi de vivaces, prairies)

- Jeux et espaces ludiques : 130 aires de jeux environ sur l'ensemble de la ville. Garantir la parfaite sécurisation des structures ludiques tout en participant au développement du patrimoine en lien avec les équipes en charge de l'aménagement de la ville.

Sensibilisation et animation des publics, gestion d'équipements : Construire une culture commune autour des différents pôles que sont :

- Le Parc Zoologique : 400 animaux, + de 300 000 visiteurs chaque année. Construire le schéma de développement de l'équipement (collections animales, aménagements, ...), en lien avec les enjeux de préservation des espèces, des caractéristiques propres au zoo de Lille,

- La Ferme Pédagogique : lieu de conservation de la biodiversité domestique et d'animation à l'environnement, 50 000 visiteurs chaque année. Poursuivre la dynamique du site en lien avec le partenaire associatif.

- Le Jardin des plantes : 12 hectares, collection de plantes tropicales, plantes de zones arides, dahlias, rosiers, etc. Événementiel autour de la botanique et jardinage.

Participation active de la direction au groupe de travail autour de la rénovation et de la redynamisation du jardin,

Projet de labélisation en tant que jardin botanique de France.

Participation citoyenne

L'implication des citoyens se décline aujourd'hui de différentes façons et sous différentes formes : jardins familiaux, fosses verdissons nos murs, plantations collectives, jardins partagés, ... La dynamique enclenchée devra être poursuivie en lien avec

les quartiers et la démocratie participative. A ce titre le/la directeur/trice de la Nature en Ville devra :

- Analyser la demande sociale et des usages des sites existants et à construire,
- Effectuer des choix relatifs aux niveaux de contribution des habitants et piloter les projets en coproduction avec les différentes initiatives citoyennes,
- Définir et piloter les animations pédagogiques et les événementiels autour de la biodiversité, Pilotage et gestion de la Direction
- Pilote le budget de la direction que ce soit en investissement ou en fonctionnement
- Pilote et suit les différents marchés du service Nature en Ville : définir les orientations stratégiques et priorités des marchés, participer à la négociation et suivi de l'exécution
- Anime l'ensemble de l'équipe et gère l'ensemble des projets du service : gestion différenciée, politique arborée, fleurissement, production florale, végétalisation participative, suivi patrimonial, arrosage, gestion des animaux, animation et sensibilisation à l'environnement,
- Pilote avec les chefs de services les différentes participations aux concours auxquels la ville participe : Capitale française de la biodiversité, Territoire engagé pour la nature, Villes et villages fleuris, etc. - Pilote et impulse des partenariats avec les universités, écoles de paysage, établissements horticoles, en lien avec les responsables de services,
- Anime la formalisation des avis des équipes de la direction NEV s'agissant des projets d'aménagement,
- Fait des retours réguliers auprès du DGA CVMP et des élus de référence,
- Travaille en transversalité avec les autres entités de la DGA CVMP,
- Elabore / suit les outils de suivi patrimonial,
- Elabore / suit des ratios et des indicateurs de mesure de l'activité ainsi que le bilan annuel,
- Assure une veille technique et réglementaire.

Responsabilité(s) et résultat(s) attendu(s) :
Interlocuteur(s) :

Interne : agents de l'ensemble du service, collaborateurs du Pôle CVMP, élus, services internes Ville de Lille (Finances, marchés...).

Externe : Usagers, partenaires associatifs, autres collectivités (MEL, Département...), entreprises.

Compétences(s) métier :

Connaissances

- Connaissance du statut de la fonction publique.
- Connaissances techniques dans le domaine des sciences du végétal, du végétal, du paysage et de la gestion des espaces verts.
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales et particulièrement de la gestion de l'espace public.
- Connaissance des nouvelles pratiques en matière d'entretien des espaces verts et en particulier de gestion différenciée.

Savoir-faire

- Savoir et aptitude au management.
- Sens de la communication.
- Organisation dans le travail et méthode.
- Capacité à déléguer et à donner du sens aux missions confiées à ses collaborateurs.
- Formation horticole.
- Capacité à la conduite de projet et aptitude à l'animation de groupes de travail.
- Capacité de synthèse, de rédaction et d'analyse.

- Capacité d'analyse et propositions d'aménagements d'espaces verts.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Permis B.

Compétences(s) comportementale(s) :

- Autonomie
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'initiative
- Implication
- Adaptabilité
- réactivité et disponibilité
- Capacité à travailler en transversalité
- Force de proposition
- Souci de la discipline et vigilance
- Rigueur, autorité, maîtrise de soi
- Sens de l'observation
- Bonne présentation
- Respect de la hiérarchie et des directives

Permis :

Permis demandé pour la candidature : Oui

Habilitation(s) :

Régime indemnitaire : Groupe 2 Ingénieur/Attaché/Administrateur/Directeur

Points de NBI : 25 points critère 11 décret 2006-779

Indemnités spécifiques :
